

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**FORMATION PRÉPARATOIRE A LA SÉLECTION**  
**POUR L'ENTRÉE EN FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE**  
**SESSION 2021**

**MERCI DE REMPLIR LE DOSSIER EN MAJUSCULE**  
**Tout dossier incomplet sera rejeté**

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....  
Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : ..... Département .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....@.....

PHOTO

**Il est impératif de nous transmettre un numéro de téléphone et une adresse mail valides et lisibles**

**FINANCEMENT DE LA FORMATION :**

- Personnel  
 Par un organisme Nom de L'Organisme .....  
 Employeur Nom de L'Employeur .....  
 Conseil Régional

**PUBLICATION DES RESULTATS :**

J'autorise l'IFMEA à publier et afficher mes nom et prénom sur Internet dans le cadre de la diffusion des résultats.

- OUI  NON

Signature :

**INFORMATIONS**

Je déclare avoir pris connaissance des documents d'informations concernant la préparation à la sélection d'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture, en annexe, et m'engage à en respecter les termes.

- OUI  NON

Date :

Signature :

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

DOCUMENTS A fournir pour l'inscription	Cocher les éléments que vous avez transmis à L'IFMEA	Vérification par L'IFMEA ne rien inscrire dans cette colonne
Fiche d'inscription au concours dûment complétée, datée et signée avec photo collée		
Copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport, en cours de validité		
Fiche de prescription si inscrite à Pôle Emploi ou Mission Locale		
Attestation prise en charge financière par employeur ou OPCO		
Frais d'inscription à la sélection pour entrer en formation préparatoire : <b>50.00€</b> (Espèce ou chèque libellé à l'ordre de Fondation Lenval)		

### **A REMPLIR PAR L'IFMEA**

Dossier reçu par courrier le : Nom de la secrétaire : Dossier complet <input type="checkbox"/> incomplet <input type="checkbox"/> <u>Remarques</u>
---

Dossier déposé au secrétariat le : Nom de la secrétaire : Dossier complet <input type="checkbox"/> incomplet <input type="checkbox"/> <u>Remarques</u>	Signature du candidat :
---	-------------------------

## LA PROGRAMMATION

### DEPOT DES DOSSIERS

Du 15 mars 2021 au 30 septembre 2021.

### REUNIONS D'INFORMATIONS

Des réunions d'informations vous sont proposées les :

- Jeudi 10 juin 2021 – 9 h – 10 h 30
- Mercredi 30 juin 2021 – 13 h 30 – 15 h
- Mardi 20 juillet 2021 - 9 h – 10 h 30
- Mardi 21 septembre - 13 h 30 – 15 h

**Une convocation à l'une de ces réunions vous sera envoyée par mail lors de la réception de votre dossier d'inscription.**

Un test de positionnement (écrit) pour évaluer la présence des pré-requis nécessaires pour suivre la formation préparatoire sera effectué à la suite de la réunion.

### LIEU :

**INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE**  
Centre Simone Veil - 67-69 avenue de la Californie – 06200 NICE

### LISTE DES CANDIDATS RETENUS POUR SUIVRE LA FORMATION PREPARATOIRE :

La liste des candidats retenus sera affichée à l'Institut et sur notre site internet **le jeudi 7 octobre 2021 à partir de 14 h.**

**Aucun résultat ne sera envoyé par courrier**

### DATES DE FORMATION :

Les cours commenceront à partir du **lundi 8 novembre 2021** en fonction des modules choisis et se termineront le **vendredi 2 avril 2022.**

**COÛT PAR MODULE DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE  
À LA SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION  
D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

**Module 1 : Préparation aux modalités d'admission : obligatoire**

- Suivi de parcours : accueil, bilans mi et fin de formation, régulations de groupe, suivis pédagogiques.
- « Bilan de parcours professionnel et scolaire » : accompagnement à la rédaction des documents constitutifs du dossier d'inscription à la sélection à l'entrée en formation :
  - . CV
  - . lettre de motivation
  - . analyse de situation ou projet professionnel
- Notions d'informatique : messagerie électronique, recherches sur internet, initiation à Word, PPT (qui seront nécessaires lors de la formation)
- Préparation à l'entretien oral en lien avec l'analyse de situation ou le projet professionnel et la lettre de motivation
- La formation : témoignage d'anciennes élèves de la formation préparatoire, ayant finalisé leur formation AP
- La profession :
  - . 2 tables rondes avec des professionnels
  - . Réflexion sur l'identité et le positionnement professionnel
- Travaux Dirigés Encadrés

. Volume horaire total du module 1 : 107 heures.

. Financement personnel : **950 €**

. Prise en charge employeur : **1350 €**

**MODULES OPTIONNELS AU CHOIX** (Cochez le ou les modules optionnels souhaités)

**Module 2 : Introduction à des thématiques vues en formation (optionnel) :**

. *La famille à travers des thèmes sanitaires et sociaux :*

- La famille : modes de garde de l'enfant et scolarisation précoce ; partage des tâches domestiques ; éducation des enfants ; évolution du statut social de la femme ; repas familiaux ; liens avec les grands-parents, les beaux-parents ; adoption ; homoparentalité ; maltraitance familiale ; infanticide ; déni de grossesse
- L'environnement : Développement Durable
- Santé publique : Conduites à risques ; le suicide des adolescents ; stress et agressivité
- Société : Média et réseaux sociaux, l'utilisation des écrans
- Médecine et bio éthique : IVG, ITG ; PMA, GPA ; contraception ; vaccination ; effets du confinement
- Handicap, inclusion

- **Métier d'AP** : l'accueil ; le travail de nuit ; le travail d'équipe ; la qualité de vie de l'enfant hospitalisé ; les urgences ; l'intimité ; le rôle de l'AP ; les infections nosocomiales ; la souffrance chez l'enfant ; le prendre soin ; l'écoute ; la violence chez les soignants ; valeurs professionnelles

. *Le développement de l'enfant :*

- développement psychologique de l'enfant
- développement somatique de l'enfant

. *L'hygiène des mains*

. *La biologie*

. Volume horaire total du module 2 : 54 heures.

. Financement personnel : **500 €**

. Prise en charge employeur : **680 €**

**Module 3 : Mathématiques** (optionnel) :

- Reprise des opérations numériques de base
- Rappel sur les unités de mesures
- Exercices d'application

. Volume horaire total du module 3 : 18 heures.

. Financement personnel : **150 €**

. Prise en charge employeur : **220 €**

**Module 4 : Expression écrite** (optionnel) :

- Rappel succinct des règles de grammaire
- Exercice de rédaction
- Accompagnement à la rédaction des documents manuscrits demandés dans le dossier de sélection

. Volume horaire total du module 4 : 18 heures.

. Financement personnel : **150 €**

. Prise en charge employeur : **220 €**

***Dans le cas de la prise en charge de la formation préparatoire par un organisme financeur, contacter le secrétariat de l'IFMEA pour toute demande de devis au 04 92 29 38 38***

## REGLEMENT LE DEROULEMENT DU TEST DE POSITIONNEMENT

<p>Les candidats au test de positionnement pour l'entrée en formation préparatoire à la sélection d'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture doivent se soumettre aux règles d'organisation de l'examen qui visent notamment à garantir le respect de l'ordre et de la sécurité, à permettre la vérification de l'identité des candidats et à prévenir les risques de fraude durant l'examen (port d'oreillettes par exemple).</p> <p>Déroulement de l'épreuve : A l'entrée, le candidat doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la convocation</li><li>- une pièce d'identité qui doit comporter une photo d'identité</li></ul> <p><b>Toute personne prise en fraude durant l'épreuve sera exclue immédiatement de la salle d'examen et donc éliminée.</b></p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Accord</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Refus</b></p> <p><b>Nom, Prénom et signature du candidat précédé de la mention « lu et approuvé » :</b></p>
--	--

## INFORMATION RELATIVE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER MEDICAL POUR ENTRER EN FORMATION D'AP :

<p>Selon l'arrêté du 02 aout 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique, selon les articles 2 et 3 de l'arrêté sus nommé, « Les élèves ou étudiants sont soumis aux obligations d'immunisation notamment contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite B ». Compte tenu du calendrier vaccinal, notamment pour l'hépatite B, qui prévoit un délai de 5 mois entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> injection de vaccin, il est vivement conseillé aux candidats de répondre très rapidement à cette obligation, dès l'inscription au concours d'entrée et de consulter un médecin pour débiter ou compléter la vaccination. Les candidats ne seront admis sur les lieux de stage que s'ils peuvent justifier de leur immunisation contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite B, conformément aux dispositions prévues dans les articles 2 et 3 de cet arrêté.</p>	<p><b>Nom et Prénom et signature du candidat précédée de la mention « déclare avoir pris connaissance de la présente information »:</b></p>
---	---

**PRECISION SUR L'APTITUDE PHYSIQUE :**

Le métier d'auxiliaire de puériculture est un métier qui nécessite la capacité à mobiliser des enfants jusqu'à 18 ans et du matériel.	<b>Nom, Prénom et signature du candidat précédé de la mention « lu et approuvé » :</b>
---	--

**REGLEMENT SUR LE PAIEMENT DE LA FORMATION :**

Toute formation commencée est due <u>en totalité</u> .	<b>Nom, Prénom et signature du candidat précédé de la mention « lu et approuvé » :</b>
--	--

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom.....

Déclare avoir pris connaissance de la présente note, de la notice d'information et du règlement du test de positionnement en annexe, en comprendre l'ensemble des termes et y adhérer sans réserve.

**Signature du candidat précédée de la mention « Lu et approuvé » :**